

Coordination Suisse–OMC

Schweizer Koordination gerechter Welthandel

Comité : Alliance Sud, Déclaration de Berne, Pro Natura Suisse,
Union suisse des paysans, Union syndicale suisse, Uniterre

Communiqué de presse

Berne, le 5 décembre 2005

Conférence ministérielle de l'OMC à Hongkong

La Coordination Suisse–OMC exige un vrai cycle du développement

Une semaine avant le début de la Conférence ministérielle de l'OMC à Hongkong, la Coordination Suisse–OMC demande au Conseil fédéral de s'engager pour une ré-orientation du cycle de négociations en cours. Pour cela, la Suisse devrait renoncer à ses demandes de libéralisation exagérées dans les domaines de l'industrie et des services, car les pays pauvres auraient plus à perdre qu'à gagner. Le cycle de négociations lancé à Doha en 2001 devait initialement permettre de corriger les désavantages dont les pays en développement souffrent dans le commerce mondial. Cependant, ce que les pays industrialisés exigent des pays en développement en échange de concessions dans l'agriculture a un prix tel que ces déséquilibres vont encore s'accroître. Seul un retour au but premier du cycle de négociations permettra de surmonter les blocages actuels, ont estimé les représentants de la Coordination à Berne.

La Coordination Suisse–OMC réunit des organisations paysannes, syndicales, environnementales, de consommateurs et de développement.

Peter Niggli, directeur d'Alliance Sud, la communauté de travail des œuvres d'entraide, a appelé à ne pas confondre libéralisation du commerce et potentiels de développement. Les gains que l'on peut attendre d'une ouverture des échanges commerciaux sont en général très exagérés. Cela vaut également pour la libéralisation, très controversée, des marchés agricoles. Seuls quelques grands pays exportateurs en profitent, alors que « la majorité des pays en développement et des paysans dans les pays industrialisés font partie des perdants », a déclaré Niggli.

A l'inverse, les coûts des libéralisations commerciales pour les différents pays sont le plus souvent passés sous silence, a poursuivi Niggli. Ces coûts sont particulièrement élevés dans le domaine industriel, a montré Michel Egger, coordinateur de politique de développement à Alliance Sud. Les pays riches, dont la Suisse, demandent une forte réduction des droits de douane avec lesquels les pays en développement protègent leurs industries naissantes. « Les tarifs douaniers sur les biens industriels sont pour les pays pauvres un instrument fondamental de politique économique ainsi qu'une source essentielle de revenus », a

expliqué Egger. De telles coupes tarifaires conduiraient à un rétrécissement grave de leur marge de manœuvre en matière de politique économique, à des processus de désindustrialisation et à des atteintes à l'environnement ; elles priveraient les pays en développement d'importantes ressources nécessaires à leur lutte contre la pauvreté.

Les requêtes des pays industrialisés dans le domaine des services ont aussi des conséquences lourdes pour les pays en développement, a estimé Marianne Hochuli, spécialiste des questions commerciales à la Déclaration de Berne. Les demandes d'ouverture dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau, des services financiers et du tourisme « vont d'abord profiter aux pays du Nord qui ont d'importantes capacités de prestations, alors que les pauvres seront toujours plus exclus des services de base ». Hochuli s'est notamment dressée contre la demande de l'Union européenne et de la Suisse que les pays en développement ouvrent un nombre minimal de secteurs à la concurrence internationale. « Cela sera très difficile pour ces pays d'entreprendre des ouvertures adaptées à leur niveau de développement, ainsi que le permettait jusqu'ici l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) ».

Afin de débloquer le cycle de Doha, il convient de le réorienter plus fortement sur les intérêts des pays en développement, a revendiqué Sonja Ribí, cheffe de projet Politique et Co-ordination internationale à Pro Natura Suisse, au nom de la Coordination Suisse-OMC. La Suisse et les autres pays industrialisés doivent cesser de monnayer leurs concessions avec des demandes massives aux pays en développement, a expliqué Ribí. Il convient, dans l'agriculture, d'éliminer les subventions à l'exportation et d'octroyer à chaque pays le droit de « garantir sa sécurité alimentaire par des mesures de protection appropriées ». Dans le cadre de l'AGCS, les pays industrialisés ne devraient pas imposer des ouvertures de marché allant plus loin que ce que les pays en développement sont prêts à offrir d'eux-mêmes. Dans le domaine industriel, les pays du Sud doivent pouvoir conserver suffisamment de marge de manœuvre pour augmenter ou diminuer leurs droits de douane selon les secteurs et types de produits. Quant aux dispositions de l'OMC sur le traitement spécial et différencié, elles devraient donner le droit aux pays pauvres d'accompagner leurs stratégies de développement économique par « des mécanismes publics d'intervention, de soutien et de sélection ». Finalement, a ajouté Ribí, « les ressources naturelles devraient être exclues des libéralisations, notamment les forêts tropicales et la pêche qui sont menacées de surexploitation. L'accès aux ressources naturelles est un élément essentiel pour les populations locales et le développement durable. »

Informations complémentaires :

Peter Niggli, Alliance Sud, Tél. 031 390 93 30 ou 079 262 69 27

Marianne Hochuli, Déclaration de Berne, Tél. 044 277 70 11 ou 079 339 37 01

Sonja Ribí, Pro Natura, Tél. 061 317 92 42 ou 079 216 02 06

Michel Egger, Alliance Sud, 021 612 00 95 ou 97, ou 079 599 97 30

Les membres suivants du Comité de la Coordination Suisse-OMC seront présents à Hong Kong durant la Conférence ministérielle de l'OMC

Heidi Bravo, Union suisse des paysans, +41 78 681 86 06, heidi.bravo@sbv-usp.ch

Michel Egger, Alliance Sud, +41 79 599 97 30, michel.egger@alliancesud.ch

Marianne Hochuli, Déclaration de Berne, +41 79 339 37 01, trade@evb.ch

Sonja Ribí, Pro Natura, +0852 6124 4975, sonja.ribi@pronatura.ch